



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016-2017

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 2015-2016

Le 31 mars 2016



Commission de la représentation
électorale du Québec



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016-2017

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 2015-2016

Le 31 mars 2016



Commission de la représentation
électorale du Québec



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Table des matières

Introduction	1
---------------------------	----------

Section 1

Prévisions budgétaires du Directeur général des élections du Québec (DGE) et de la Commission de la représentation électorale du Québec (CRE) 2016-2017	3
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016	7
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016 (DGE-élément 01)	9
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016 (CRE-élément 02)	13
1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016 (DGE-élément 03)	15

Section 2

Rapport financier préliminaire du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec 2015-2016 – Dépenses estimées au 31 mars 2016	23
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016	25
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016 (DGE-élément 01)	27
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016 (CRE-élément 02)	31
2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016 (DGE-élément 03)	33

Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (RLRQ, c. E-3.3), le Directeur général des élections du Québec et la Commission de la représentation électorale du Québec remettent au président de l'Assemblée nationale leurs prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016-2017.

Outre les prévisions budgétaires, le Directeur général des élections et la Commission de la représentation électorale du Québec sont tenus de fournir aux membres de la Commission parlementaire un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2016. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers au 29 février 2016 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2016.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Toutefois, l'étude en commission parlementaire des prévisions budgétaires de la Commission de la représentation électorale du Québec n'a pas lieu lorsque la procédure de délimitation des circonscriptions est en cours. Dans ce cas, le seul dépôt à l'Assemblée nationale des prévisions budgétaires de la Commission tient lieu d'approbation (réf. article 547 de la Loi électorale).

Le total des prévisions budgétaires des dépenses 2016-2017 contenues dans ce rapport, soit 41 965 000 \$, correspond à celui que le Directeur général des élections du Québec et la Commission de la représentation électorale ont fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier 2016-2017, aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se retrouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2016-2017*, réservé aux crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au Programme 03 – Administration du système électoral, lequel comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- **Élément 03 – Activités électorales.**

À l'élément 01 – Gestion interne et soutien, nous trouvons les prévisions des dépenses reliées à la gestion interne du Directeur général des élections du Québec ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, soit les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

La Commission procède à une nouvelle délimitation des circonscriptions après la deuxième élection générale provinciale qui suit la dernière délimitation (réf. : article 19 de la Loi électorale). Les élections générales, qui se sont tenues le 7 avril 2014, ont donné le coup d'envoi aux travaux qui permettront de respecter ces exigences législatives. À cet effet, la Commission a présenté sa proposition de délimitation, le 17 mars 2015, par le dépôt de son rapport préliminaire à l'Assemblée nationale. En avril et mai 2015, dix audiences publiques ont été tenues à travers le Québec. Les travaux de la Commission de la représentation électorale se poursuivront, après que la commission de l'Assemblée nationale aura fait part de ses recommandations et commentaires, par le dépôt d'un second rapport à l'Assemblée nationale ainsi que par la publication du rapport final faisant état de la liste et de la délimitation des circonscriptions.

À l'élément 02, les prévisions budgétaires tiennent ainsi compte des crédits qui sont nécessaires pour terminer les travaux de délimitation des circonscriptions électorales provinciales ainsi que des sommes nécessaires à ses responsabilités administratives et aux activités reliées à l'exercice de délimitation des territoires municipaux.

À l'élément 03 – Activités électorales, sont prévues les dépenses reliées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux. Il est important de noter que les sommes inscrites à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif, puisqu'elles pourraient être modifiées si des mandats ou des événements imprévus survenaient en cours d'exercice dans le domaine électoral.

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, par projet et catégorie de dépenses, pour l'élément 02, ainsi que par activité électorale et catégorie de dépenses, pour l'élément 03.

Le présent budget de 41 965 000 \$ est inférieur à celui de l'an dernier qui était de 42 165 000 \$. Il correspond à l'enveloppe budgétaire de 42 278 500 \$, transmise en janvier 2016 par le Secrétariat du Conseil du trésor, volontairement réduit de 313 000 \$ à la suite de certains réaménagements budgétaires. Des économies se dégagent (0,3 M\$) sur les coûts non récurrents reliés aux travaux de délimitation du territoire provincial, puisqu'il n'en reste qu'environ 20 % à engager par la Commission de la représentation électorale. Les réaménagements budgétaires tiennent également compte de la baisse du budget lié à l'amortissement (0,4 M\$) à la suite de la fin de la période d'amortissement de plusieurs biens en immobilisation.

Outre les points mentionnés précédemment, une diminution de la dépense liée aux frais de messagerie-reprographie est prévue (0,6 M\$), notamment en ce qui concerne les frais de poste.

En contrepartie, une indexation anticipée du budget affecté à la masse salariale (0,4 M\$), une augmentation de la dépense liée à la gestion des locaux (0,4 M\$), notamment les coûts supplémentaires attribuables à la location des espaces de bureaux, et une augmentation du budget consacré à la formation pour les activités électorales (0,3 M\$) sont prévues pour l'exercice 2016-2017.

Section 1

Prévisions budgétaires du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec 2016-2017

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	18 750 000	0	0	18 750 000
Personnel occasionnel	1 245 000	0	977 100	2 222 100
Personnel électoral	0	0	500 900	500 900
Honoraires des commissaires	0	20 400	0	20 400
Total partiel	19 995 000	20 400	1 478 000	21 493 400
Fonctionnement				
Frais de déplacement	144 000	27 000	287 600	458 600
Services de télécommunications	292 700	0	82 000	374 700
Publicité et promotion	164 000	25 000	145 500	334 500
Services professionnels	2 133 700	31 000	60 900	2 225 600
Formation, congrès et cotisations	178 500	0	0	178 500
Services de nature technique	2 257 300	76 700	67 200	2 401 200
Taxes foncières, assurances et autres	273 200	0	0	273 200
Location de biens meubles et immeubles	1 540 700	3 900	86 300	1 630 900
Fournitures et autres dépenses	465 800	0	19 200	485 000
Amortissement	960 000	0	625 000	1 585 000
Total partiel	8 409 900	163 600	1 373 700	9 947 200
Transfert				
Support	0	0	10 524 400	10 524 400
Total partiel	0	0	10 524 400	10 524 400
TOTAL	28 404 900	184 000	13 376 100	41 965 000

Effectif total du programme	277	0	0	277
------------------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	1 400 000	0	800 000	2 200 000
TOTAL	1 400 000	0	800 000	2 200 000

Les informations financières apparaissant dans ce document démontrent certains écarts entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et celles de 2015-2016.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2016-2017, s'élevant à 28 404 900 \$, sont supérieures de 301 700 \$ à celles de 2015-2016 (réf. page 9). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ l'augmentation des budgets consacrés à la masse salariale du personnel permanent (0,4 M\$);
- ◇ la hausse du budget consacré à la gestion des locaux expliquée par une augmentation des dépenses de location des biens immeubles (0,4 M\$) et des services de nature technique (0,2 M\$);
- ◇ la diminution des dépenses de la division messagerie-reprographie découlant de la baisse de budget prévu pour les dépenses de services de nature technique reliées aux envois postaux concernant la liste électorale permanente (0,7 M\$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2016-2017 de la Commission de la représentation électorale, s'élevant à 184 000 \$, sont inférieures de 256 200 \$ à celles de 2015-2016 (réf. page 13). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ les travaux restants en 2016-2017 qui impliquent un budget de dépenses moins élevé (0,3 M\$) puisque la majeure partie des travaux de délimitation des circonscriptions électorales a déjà été réalisée;
- ◇ l'augmentation du coût des travaux (61 000 \$) à l'égard de la délimitation du territoire des municipalités, en vue des élections municipales de novembre 2017.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2016-2017, s'élevant à 13 376 100 \$, sont inférieures de 245 500 \$ à celles de 2015-2016 (réf. page 15). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ la diminution du budget relié aux enquêtes et poursuites (0,2 M\$);
- ◇ la diminution du budget relié à l'amortissement (0,3 M\$);
- ◇ l'augmentation du budget consacré à la formation pour des activités électorales (0,3 M\$).

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2016-2017 ①	Prévisions budgétaires 2015-2016 ¹ ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	18 750 000	18 350 000	400 000
Personnel occasionnel	1 245 000	1 225 000	20 000
Total partiel	19 995 000	19 575 000	420 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	144 000	134 200	9 800
Services de télécommunications	292 700	425 000	(132 300)
Publicité et promotion	164 000	159 000	5 000
Services professionnels	2 133 700	1 839 500	294 200
Formation, congrès et cotisations	178 500	192 200	(13 700)
Services de nature technique	2 257 300	2 887 700	(630 400)
Taxes foncières, assurances et autres	273 200	266 700	6 500
Location de biens meubles et immeubles	1 540 700	1 107 200	433 500
Fournitures et autres dépenses	465 800	466 700	(900)
Amortissement	960 000	1 050 000	(90 000)
Total partiel	8 409 900	8 528 200	(118 300)
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	28 404 900	28 103 200	301 700

Effectif total du programme	277	278	(1)
-----------------------------	-----	-----	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 400 000	4 500 000	(3 100 000)
TOTAL	1 400 000	4 500 000	(3 100 000)

¹ La présentation des prévisions budgétaires 2015-2016 a été modifiée pour la rendre comparable à celle adoptée en 2016-2017.

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Personnel permanent	400 000
Personnel occasionnel	20 000
Total partiel	420 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	9 800
Services de télécommunications	(132 300)

Notes explicatives

Rémunération du personnel

permanent 400 000 \$

Le budget de 18 750 000 \$ correspond à la rémunération de 259 postes permanents.

L'écart est attribuable principalement à l'indexation anticipée de la masse salariale.

Rémunération du personnel

occasionnel 20 000 \$

Le budget de 1 245 000 \$ représente la masse salariale des 18 ETC servants au remplacement des effectifs permanents, absents pour maladies, congés parentaux ou autres, au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

Frais de déplacement

9 800 \$

L'écart s'explique par l'augmentation des budgets consacrés aux déplacements au Québec dans le cadre de la vérification des rapports financiers des partis politiques.

Services de télécommunications (132 300 \$)

Le budget de 292 700 \$ comprend les dépenses reliées aux communications informatiques et téléphoniques. L'écart s'explique principalement par des économies réalisées à la suite de l'implantation de la téléphonie IP.

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écarts	Notes explicatives
Fonctionnement		
Publicité et promotion	5 000	Publicité et promotion 5 000 \$ L'écart est non significatif.
Services professionnels	294 200	Services professionnels 294 200 \$ Le budget de 2 133 700 \$ servira principalement à la rémunération de ressources externes, spécialisées en informatique, pour l'entretien des systèmes, la sécurité informatique, l'entretien de la liste électorale permanente (LEP), l'achat de données du Service québécois de changement d'adresse (SQCA) et la mise à jour des sites Web. L'écart s'explique par une augmentation des besoins prévus en ressources externes, spécialisées en informatique (429 000 \$).
Formation, congrès et cotisations	(13 700)	Formation, congrès et cotisations (13 700 \$) L'écart est non significatif.
Services de nature technique	(630 400)	Services de nature technique (630 400 \$) Le budget de 2 257 300 \$ comprend les dépenses d'impression, de poste et de messagerie, les frais d'entretien de l'édifice René-Lévesque et des locaux loués, les dépenses reliées aux plans de support informatique en lien avec les équipements et les logiciels. L'écart s'explique surtout par la diminution prévue des frais de poste reliés aux envois effectués pour maintenir à jour la LEP (675 000 \$).

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Taxes foncières, assurances et autres	6 500
Location de biens meubles et immeubles	433 500
Fournitures et autres dépenses	(900)
Amortissement	(90 000)
Total partiel	(118 300)
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	301 700

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(3 100 000)
TOTAL	(3 100 000)

Notes explicatives

Taxes foncières, assurances et autres

6 500 \$

Le budget de 273 200 \$ comprend les dépenses reliées aux taxes municipales et scolaires ainsi que la prime d'assurance responsabilité civile.

L'écart est non significatif.

Location de biens meubles et immeubles

433 500 \$

Un budget de 1 540 700 \$ est prévu pour le loyer du 990, de Bourgogne (941 000 \$), du Centre de distribution Roger-LeFrançois (CDRL) (412 000 \$) ainsi que pour la location d'équipements (187 700 \$).

L'écart s'explique principalement par les nouveaux espaces loués depuis septembre 2015, pour un premier exercice financier complet (391 000 \$) et la location d'un équipement de reprographie plus performant (67 500 \$).

Fournitures et autres dépenses

(900 \$)

Le budget de 465 800 \$ comprend les dépenses d'achat en fournitures et en matériel non capitalisable, en logiciels et licences ainsi qu'en frais d'électricité.

L'écart est non significatif.

Amortissement

(90 000 \$)

L'écart est principalement dû à la fin de la période d'amortissement de plusieurs biens avant la clôture de l'exercice 2016-2017.

Immobilisations

(3 100 000 \$)

Le budget de 1 400 000 \$ servira notamment pour les travaux de sécurisation du hall d'entrée de l'Édifice René-Lévesque, aux autres accès à l'édifice et aux cages d'escalier (375 000 \$).

Le budget servira également au renforcement de la sécurité du réseau informatique et à la mise en place d'un plan de relève informatique (640 000 \$).

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2016-2017 ①	Prévisions budgétaires 2015-2016 ②	Écarts ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	5 300	4 000	1 300
CRE – Provincial	94 000	412 500	(318 500)
CRE – Municipal	84 700	23 700	61 000
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	184 000	440 200	(256 200)

Ventilation du budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2016-2017 ①	Prévisions budgétaires 2015-2016 ¹ ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Honoraires des commissaires	20 400	28 100	(7 700)
Total partiel	20 400	28 100	(7 700)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	27 000	43 900	(16 900)
Publicité et promotion	25 000	225 000	(200 000)
Services professionnels	31 000	61 500	(30 500)
Services de nature technique	76 700	73 000	3 700
Location de biens meubles	3 900	8 000	(4 100)
Fournitures et autres dépenses	0	700	(700)
Total partiel	163 600	412 100	(248 500)
TOTAL	184 000	440 200	(256 200)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

¹ La présentation des prévisions budgétaires 2015-2016 a été modifiée pour la rendre comparable à celle adoptée en 2016-2017.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
Administration	1 300
CRE – Provincial	(318 500)
CRE – Municipal	61 000
CRE – Scolaire	0
TOTAL	(256 200)

Notes explicatives

Administration 1 300 \$

L'écart est non significatif.

CRE – Provincial (318 500 \$)

Les travaux de la CRE - Provincial consistent à effectuer la délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

Le budget de 94 000 \$ servira principalement à la production du second rapport et du rapport final ainsi qu'à la publication de la décision finale à la Gazette officielle.

Deux réunions des commissaires sont également prévues.

CRE – Municipal 61 000 \$

Les travaux de la CRE – Municipal consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, lorsque cela est requis, à établir les cartes électorales de municipalités.

Le budget de 84 700 \$ servira principalement à la tenue d'auditions publiques et à la publication dans les journaux, d'avis relatifs à la division du territoire.

Des réunions des commissaires sont également prévues.

CRE – Scolaire 0 \$

Les travaux de la CRE – Scolaire consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires en circonscriptions électorales et, lorsque cela est requis, à établir les cartes électorales de commissions scolaires.

Aucune dépense n'est prévue pour 2016-2017.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2016-2017 ①	Prévisions budgétaires 2015-2016 ②	Écarts ① - ②
Activités électorales			
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	230 300	227 800	2 500
Comité des DS	33 600	26 800	6 800
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	230 400	243 200	(12 800)
Formation pour les activités électorales	290 300	0	290 300
Mandats ad hoc	10 600	10 000	600
Rencontres des DS avec le DGE	37 600	0	37 600
Mise à jour des sections de vote	7 600	27 000	(19 400)
Commission permanente de révision	161 800	230 000	(68 200)
Avis sur le financement politique	55 100	68 700	(13 600)
Enquêtes et poursuites	876 800	1 119 700	(242 900)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	288 100	182 000	106 100
▪ Élections scolaires	4 500	15 900	(11 400)
Amortissement	625 000	950 000	(325 000)
Total partiel	2 851 700	3 101 100	(249 400)
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 349 400	9 245 000	104 400
Appariement annuel	1 100 000	1 200 000	(100 000)
Frais de vérification des partis politiques	75 000	75 500	(500)
Total partiel	10 524 400	10 520 500	3 900
TOTAL	13 376 100	13 621 600	(245 500)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	800 000	1 000 000	(200 000)
TOTAL	800 000	1 000 000	(200 000)

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2016-2017 ①	Prévisions budgétaires 2015-2016 ¹ ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	0	17 500	(17 500)
Personnel occasionnel	977 100	1 045 500	(68 400)
Personnel électoral	500 900	245 800	255 100
Total partiel	1 478 000	1 308 800	169 200
Fonctionnement			
Frais de déplacement	287 600	200 500	87 100
Services de télécommunications	82 000	106 000	(24 000)
Publicité et promotion	145 500	230 000	(84 500)
Services professionnels	60 900	70 500	(9 600)
Services de nature technique	67 200	111 700	(44 500)
Location de biens meubles et immeubles	86 300	100 600	(14 300)
Fournitures et autres dépenses	19 200	23 000	(3 800)
Amortissement	625 000	950 000	(325 000)
Total partiel	1 373 700	1 792 300	(418 600)
Transfert			
Support	10 524 400	10 520 500	3 900
Total partiel	10 524 400	10 520 500	3 900
TOTAL	13 376 100	13 621 600	(245 500)

¹ La présentation des prévisions budgétaires 2015-2016 a été modifiée pour la rendre comparable à celle adoptée en 2016-2017.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	2 500
Comité des DS	6 800
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	(12 800)
Formation pour les activités électorales	290 300
Mandats ad hoc	600

Notes explicatives

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) 2 500 \$

Le budget de 230 300 \$ servira à maintenir un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace à leur résidence et à les rémunérer 12 heures dans l'année.

L'écart est non significatif.

Comité des DS 6 800 \$

Un budget de 33 600 \$ servira à organiser deux rencontres avec neuf DS afin de les consulter sur divers sujets.

L'écart est non significatif.

Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) (12 800 \$)

Le budget de 230 400 \$ servira à sélectionner 52 DS à la suite des concours lancés en 2015-2016 dans 42 circonscriptions et des concours supplémentaires qui seront lancés dans 10 circonscriptions liées à l'adoption de la nouvelle carte électorale. Le budget servira également à procéder à la sélection de DAS.

L'écart est non significatif.

Formation pour les activités électorales 290 300 \$

Le budget de 290 300 \$ est prévu pour couvrir la rémunération et les frais de déplacement pour environ 80 nouveaux DS et DAS.

L'écart s'explique par le fait qu'il n'y avait pas de formation prévue pour les DS et DAS en 2015-2016.

Mandats ad hoc 600 \$

Un budget de 10 600 \$ est prévu pour rémunérer des DS pour des mandats à déterminer, en dehors de la période électorale.

L'écart est non significatif.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Rencontres des DS avec le DGE	37 600
Mise à jour des sections de vote	(19 400)
Commission permanente de révision	(68 200)
Avis sur le financement politique	(13 600)

Notes explicatives

Rencontres des DS avec le DGE 37 600 \$

Un budget de 37 600 \$ est prévu pour des rencontres du DGE, en région, avec les DS.

Cette activité est prévue pour une première fois en 2016-2017.

Mise à jour des sections de vote (19 400 \$)

Le budget de 7 600 \$ servira à effectuer du travail de délimitation des sections de vote prévu dans 4 circonscriptions.

Commission permanente de révision (68 200 \$)

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision. » (Article 40.12.1 de la Loi électorale). Cette commission est composée de représentants des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale.

Pour 2016-2017, un budget de 161 800 \$ est prévu à cette fin.

L'écart est principalement dû aux économies réalisées en regroupant les activités de la Commission dans les nouveaux locaux du DGE.

Avis sur le financement politique (13 600 \$)

Le budget de 55 100 \$ représente les frais prévus, à la Loi électorale, pour la publication des avis sur le financement politique.

L'écart est non significatif.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Enquêtes et poursuites	(242 900)
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	106 100
▪ Élections scolaires	(11 400)

Notes explicatives

Enquêtes et poursuites (242 900 \$)

Le budget de 876 800 \$ représente principalement les salaires des enquêteurs, de la Direction des affaires juridiques, affectés à des mandats faisant suite à des activités électorales ou des dossiers reliés au financement politique.

L'écart s'explique principalement par la diminution prévue du nombre d'enquêteurs et au recours, moins que prévu l'an dernier, aux services de sténographes judiciaires.

Élections municipales 106 100 \$

Un budget de 288 100 \$ est relié aux responsabilités du Directeur général des élections du Québec à la suite des élections municipales du 3 novembre 2013.

Après les élections municipales, les rapports de dépenses électorales sont soumis à une vérification par les trésoriers municipaux qui agissent à ce moment sous l'autorité du DGE. Le personnel de ce dernier révisé néanmoins un certain nombre de dossiers. De plus, des enquêtes sont effectuées à la suite des plaintes reçues au DGE.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets prévus pour les ressources temporaires affectées à la vérification et aux examens de rapports (131 100 \$), les frais de déplacement reliés à la vérification et aux enquêtes (83 500 \$) ainsi que pour les dépenses de publicité (44 000 \$), prévues au début de 2017, pour favoriser davantage de candidatures lors des prochaines élections municipales qui se tiendront en novembre 2017.

Élections scolaires (11 400 \$)

Le budget de 4 500 \$ servira pour absorber des dépenses résiduelles reliées aux élections scolaires de novembre 2014.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Amortissement	(325 000)
Total partiel	(249 400)
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	104 400

Notes explicatives

Amortissement (325 000 \$)

Un budget de 625 000 \$ est prévu pour 2016-2017.

L'écart s'explique principalement par la fin de la période d'amortissement d'un système informatique et de matériel informatique utilisés dans le cadre des activités électorales.

Allocation annuelle aux partis politiques 104 400 \$

Le budget de 9 349 400 \$ correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la Loi électorale.

Depuis l'adoption du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec, en décembre 2012, l'allocation annuelle par électeur est passée de 0,82 \$ à 1,50 \$ et elle est indexée le 1^{er} janvier de chaque année. Au 1^{er} janvier 2016, l'allocation annuelle est fixée à 1,55 \$ par électeur. L'augmentation prévue pour 2016-2017 représente 104 400 \$.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2016-2017 et les prévisions budgétaires 2015-2016

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Transfert	
Appariement annuel	(100 000)
Frais de vérification des partis politiques	(500)
Total partiel	3 900
TOTAL	(245 500)

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(200 000)
TOTAL	(200 000)

Notes explicatives

Appariement annuel (100 000 \$)

Le budget de 1 100 000 \$ correspond à l'appariement annuel aux contributions versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la Loi électorale.

La loi prévoit, à certaines conditions, le versement de montants aux entités politiques autorisées visées par la Loi électorale en fonction des montants qui leur sont versés à titre de contribution. La diminution prévue en 2016-2017 (100 000 \$) s'explique par la baisse anticipée des contributions versées par les électeurs aux entités politiques.

Frais de vérification des partis politiques (500 \$)

Le budget de 75 000 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés selon l'article 112 de la Loi électorale.

Immobilisations (200 000 \$)

Un budget de 800 000 \$ est prévu, notamment pour le développement de nouveaux systèmes informatiques.

Section 2

Rapport financier préliminaire du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale du Québec 2015-2016 – Dépenses estimées au 31 mars 2016

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	15 000 000	0	101 500	15 101 500
Personnel occasionnel	2 090 000	0	2 010 600	4 100 600
Personnel électoral	0	0	2 136 600	2 136 600
Honoraires des commissaires	0	27 900	0	27 900
Total partiel	17 090 000	27 900	4 248 700	21 366 600
Fonctionnement				
Frais de déplacement	76 800	26 500	176 100	279 400
Services de télécommunications	321 700	0	123 800	445 500
Publicité et promotion	156 100	146 000	291 000	593 100
Services professionnels	1 243 300	19 000	196 500	1 458 800
Formation, congrès et cotisations	115 700	0	0	115 700
Services de nature technique	2 107 500	1 000	595 500	2 704 000
Taxes foncières, assurances et autres	254 500	0	0	254 500
Location de biens meubles et immeubles	1 103 100	8 500	338 900	1 450 500
Fournitures et autres dépenses	597 600	1 000	51 300	649 900
Amortissement	1 010 800	0	982 500	1 993 300
Total partiel	6 987 100	202 000	2 755 600	9 944 700
Transfert				
Allocation et appariement annuel	0	0	10 253 000	10 253 000
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	0	365 100	365 100
Autres dépenses	0	0	73 000	73 000
Total partiel	0	0	10 691 100	10 691 100
TOTAL	24 077 100	229 900	17 695 400	42 002 400

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	2 778 400	0	370 000	3 148 400
TOTAL	2 778 400	0	370 000	3 148 400

Section 2.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, par projet et catégorie de dépenses, pour l'élément 02, ainsi que par activité électorale et catégorie de dépenses, pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2016 sont inférieures de 4 026 100 \$ aux prévisions budgétaires 2015-2016 qui étaient de 28 103 200 \$ (réf. page 27). L'écart de 14,3 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par :

- ◇ des dépenses salariales (2,5 M\$) moins élevées que prévu, attribuables à des postes permanents non pourvus durant l'exercice financier;
- ◇ des dépenses de fonctionnement moindres que les prévisions budgétaires, principalement au niveau des services de nature technique (0,8 M\$) et des services professionnels (0,6 M\$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Les dépenses estimées au 31 mars 2016 sont inférieures de 210 300 \$ aux prévisions budgétaires 2015-2016 qui étaient de 440 200 \$ (réf. page 31). L'écart de 47,8 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par :

- ◇ le report à l'année 2016-2017 de dépenses relatives à des travaux menant à une nouvelle carte électorale au palier provincial qui n'ont pu être réalisés en 2015-2016 (0,2 M\$).

Section 2.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2016 sont supérieures de 4 073 800 \$ aux prévisions qui étaient de 13 621 600 \$ (réf. page 33).

Cet écart s'explique principalement par :

- ◇ le coût des élections partielles tenues dans les circonscriptions de Chauveau et Jean-Talon (1,1 M\$) et de Beauce-Sud, Fabre, René-Lévesque ainsi que Saint-Henri-Sainte-Anne (2,1 M\$);
- ◇ les dépenses résiduelles en 2015-2016 relatives aux élections générales du 7 avril 2014 (1,0 M\$).

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2015-2016 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2016 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	18 350 000	15 000 000	3 350 000
Personnel occasionnel	1 225 000	2 090 000	(865 000)
Total partiel	19 575 000	17 090 000	2 485 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	134 200	76 800	57 400
Services de télécommunications	425 000	321 700	103 300
Publicité et promotion	159 000	156 100	2 900
Services professionnels	1 839 500	1 243 300	596 200
Formation, congrès et cotisations	192 200	115 700	76 500
Services de nature technique	2 887 700	2 107 500	780 200
Taxes foncières, assurances et autres	266 700	254 500	12 200
Location de biens meubles et immeubles	1 107 200	1 103 100	4 100
Fournitures et autres dépenses	466 700	597 600	(130 900)
Amortissement	1 050 000	1 010 800	39 200
Total partiel	8 528 200	6 987 100	1 541 100
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	28 103 200	24 077 100	4 026 100

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	4 500 000	2 778 400	1 721 600
TOTAL	4 500 000	2 778 400	1 721 600

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écarts
Rémunération	
Personnel permanent	3 350 000
Personnel occasionnel	(865 000)
Total partiel	2 485 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	57 400
Services de télécommunications	103 300
Publicité et promotion	2 900
Services professionnels	596 200

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 3 350 000 \$

L'écart de 18,3 % provient de postes non pourvus durant une certaine période de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel (865 000 \$)

L'écart de 70,6 % s'explique par l'embauche plus élevée que prévu d'effectifs supplémentaires destinés au remplacement des effectifs permanents, absents pour préretraites, maladies, congés parentaux ou autres, à pallier au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

Frais de déplacement 57 400 \$

L'écart de 42,8 % s'explique par le fait que les frais de déplacement ont été moins élevés que prévu. Des efforts ont été mis en œuvre pour réduire les coûts reliés à ce poste budgétaire.

Services de télécommunications 103 300 \$

L'écart de 24,3 % s'explique par les économies réalisées avec la téléphonie IP.

Publicité et promotion 2 900 \$

L'écart de 1,8 % est non significatif.

Services professionnels 596 200 \$

L'écart de 32,4 % provient principalement de l'utilisation moins élevée que prévu des ressources externes spécialisées en informatique (529 000 \$).

Par ailleurs, un projet concernant la mise en place d'un outil de formation a été reporté (25 000 \$) et le coût des services relatifs à l'entretien du bâtiment a été moins élevé que prévu (14 000 \$).

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écarts
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	76 500
Services de nature technique	780 200
Taxes foncières, assurances et autres	12 200
Location de biens meubles et immeubles	4 100
Fournitures et autres dépenses	(130 900)
Amortissement	39 200
Total partiel	1 541 100
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	4 026 100

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations 76 500 \$

L'écart de 39,8 % s'explique principalement par le fait que les activités de formation ont été moindres que prévu.

Services de nature technique 780 200 \$

Ce poste budgétaire inclut les dépenses d'impression, de poste et de messagerie, les frais d'entretien de la bâtisse et les dépenses reliées aux plans de support informatique en lien avec les équipements et les logiciels.

L'écart de 27,0 % s'explique du fait que certaines dépenses ont été moindres que prévu, principalement au niveau des plans de support informatique (39 000 \$), des frais de messagerie liés à la LEP (50 000 \$) et des dépenses consacrées à la transcription de la presse (30 000 \$). Des travaux non récurrents relatifs à l'entretien de la bâtisse (555 000 \$) ont été soit reportés, soit moins coûteux que prévu.

Taxes foncières, assurances et autres 12 200 \$

L'écart de 4,6 % est non significatif.

Location de biens meubles et immeubles 4 100 \$

Ce poste budgétaire comprend les loyers du Centre de distribution Roger-Lefrançois et de locaux à proximité de l'Édifice René-Lévesque afin de suppléer au manque d'espace, ainsi que les différentes locations d'équipements.

L'écart de 0,4 % est non significatif.

Fournitures et autres dépenses (130 900 \$)

L'écart de 28,0 % s'explique principalement par l'achat de matériel de recouvrement de sol qui n'avait pas été planifié initialement pour 2015-2016 (127 000 \$).

Amortissement 39 200 \$

L'écart de 3,7 % est non significatif.

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016
et les dépenses estimées au 31 mars 2016

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écarts
Immobilisations	1 721 600
Total partiel	1 721 600

Notes explicatives

Immobilisations **1 721 600 \$**

Acquisitions :

• Aménagement des espaces loués	2 170 500 \$
• Mobilier et équipements	29 000 \$
• Équipements informatiques et logiciels	578 900 \$
	<u>2 778 400 \$</u>

L'écart s'explique par un coût moindre que prévu pour les travaux d'aménagement (629 500 \$) et l'acquisition de mobilier et d'équipements (171 000 \$) concernant les espaces loués, des travaux à l'édifice (300 000 \$) qui ont été reportés et les acquisitions en ressources informationnelles qui ont également été moins élevées que prévu (621 100 \$).

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2015-2016 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2016 ②	Écarts ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	4 000	1 300	2 700
CRE – Provincial	412 500	224 200	188 300
CRE – Municipal	23 700	4 400	19 300
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	440 200	229 900	210 300

Ventilation du budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2015-2016 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2016 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Honoraires des commissaires	28 100	27 900	200
Total partiel	28 100	27 900	200
Fonctionnement			
Frais de déplacement	43 900	26 500	17 400
Publicité et promotion	225 000	146 000	79 000
Services professionnels	61 500	19 000	42 500
Services de nature technique	73 000	1 000	72 000
Location de biens meubles	8 000	8 500	(500)
Fournitures et autres dépenses	700	1 000	(300)
Total partiel	412 100	202 000	210 100
TOTAL	440 200	229 900	210 300

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
Administration	2 700
CRE – Provincial	188 300
CRE – Municipal	19 300
CRE – Scolaire	0
TOTAL	210 300

Notes explicatives

Administration 2 700 \$

Les dépenses de l'exercice 2015-2016 couvrent les frais d'impression du rapport annuel de gestion se rapportant à la CRE (1 300 \$).

CRE – Provincial 188 300 \$

Les dépenses de l'exercice 2015-2016 comprennent les coûts liés à la tenue des audiences publiques et aux réunions des commissaires (78 200 \$) et à la campagne d'information relative aux audiences publiques (146 000 \$).

CRE – Municipal 19 300 \$

Les dépenses incluent les coûts liés aux formations portant sur la division du territoire en districts électoraux (2 800 \$) et à la réunion des commissaires (1 600 \$) tenues au cours de l'exercice 2015-2016.

CRE – Scolaire 0 \$

Aucune dépense n'a été imputée pour des travaux de la CRE – Scolaire au cours de l'exercice 2015-2016.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2015-2016 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2016 ②	Écarts ① - ②
Activités électorales			
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	227 800	235 400	(7 600)
Comité des DS	26 800	18 000	8 800
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	243 200	180 500	62 700
Mandats ad hoc	10 000	3 100	6 900
Mise à jour des sections de vote	27 000	4 600	22 400
Commission permanente de révision	230 000	167 000	63 000
Avis sur le financement politique	68 700	38 700	30 000
Enquêtes et poursuites	1 119 700	1 000 300	119 400
Autres projets et mandats	0	24 400	(24 400)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	182 000	225 100	(43 100)
▪ Élections scolaires	15 900	11 200	4 700
Amortissement	950 000	982 500	(32 500)
Élections générales du 7 avril 2014	0	998 000	(998 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections	0	131 400	(131 400)
Élections partielles du 8 juin 2015 (Chauveau et Jean-Talon)	0	1 087 100	(1 087 100)
Élections partielles du 9 novembre 2015 (Beauce-Sud, Fabre, René-Lévesque et Saint-Henri-Sainte-Anne)	0	2 082 100	(2 082 100)
Élection partielle du 11 avril 2016 (Chicoutimi)	0	180 000	(180 000)
Total partiel	3 101 100	7 369 400	(4 268 300)
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 245 000	9 228 000	17 000
Appariement annuel aux partis politiques	1 200 000	1 025 000	175 000
Frais de vérification des partis politiques	75 500	73 000	2 500
Total partiel	10 520 500	10 326 000	194 500
TOTAL	13 621 600	17 695 400	(4 073 800)
Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 000 000	370 000	630 000
TOTAL	1 000 000	370 000	630 000

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et les dépenses estimées au 31 mars 2016

Élément 03 – Activités électorales

Ventilation du budget des dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2015-2016 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2016 ②	Écarts ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	17 500	101 500	(84 000)
Personnel occasionnel	1 045 500	2 010 600	(965 100)
Personnel électoral	245 800	2 136 600	(1 890 800)
Total partiel	1 308 800	4 248 700	(2 939 900)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	200 500	176 100	24 400
Services de télécommunications	106 000	123 800	(17 800)
Publicité et promotion	230 000	291 000	(61 000)
Services professionnels	70 500	196 500	(126 000)
Services de nature technique	111 700	595 500	(483 800)
Location de biens meubles et immeubles	100 600	338 900	(238 300)
Fournitures et autres dépenses	23 000	51 300	(28 300)
Amortissement	950 000	982 500	(32 500)
Total partiel	1 792 300	2 755 600	(963 300)
Transfert			
Allocation et appariement annuel	10 445 000	10 253 000	192 000
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	365 100	(365 100)
Autres dépenses	75 500	73 000	2 500
Total partiel	10 520 500	10 691 100	(170 600)
TOTAL	13 621 600	17 695 400	(4 073 800)

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Communication avec les DS	(7 600)
Comité des DS	8 800
Recrutement des DS et des DAS	62 700
Mandats ad hoc	6 900
Mise à jour des sections de vote	22 400

Notes explicatives

Communication avec les DS (7 600 \$)

Ce budget a servi à rémunérer 12 heures aux 125 DS, à maintenir les liens de communications téléphoniques et informatiques avec eux ainsi qu'à louer un espace à leur résidence.

L'écart de 3,3 % est non significatif.

Comité des DS 8 800 \$

L'écart de 32,8 % s'explique du fait que la durée prévue des deux rencontres a été moindre par rapport à ce qui avait été anticipé.

Recrutement des DS et des DAS 62 700 \$

Le budget sert à renouveler ou recruter des DS ainsi qu'à sélectionner des DAS.

L'écart de 25,8 % s'explique par la dépense moindre que prévu en publicité (37 000 \$) ainsi que par le report des entrevues (30 300 \$) au début de la prochaine année financière.

Mandats ad hoc 6 900 \$

L'écart de 69,0 % vient du fait que l'utilisation de la banque d'heures pour la rémunération des DS, relative à des mandats spéciaux en dehors d'une période électorale, a été moindre que prévu.

Mise à jour des sections de vote 22 400 \$

Le travail de délimitation des sections de vote, effectué au cours de l'exercice 2015-2016, a été moindre que prévu. Le nombre de circonscriptions devant être touché par ces travaux avait été surévalué.

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Commission permanente de révision	63 000
Avis sur le financement politique	30 000
Enquêtes et poursuites	119 400
Autres projets et mandats	(24 400)

Notes explicatives

**Commission permanente de
révision 63 000 \$**

La diminution de 27,4 % de la dépense par rapport au budget provient du fait que les travaux de la Commission se sont poursuivis à un rythme modéré par rapport à ce qui était prévu (46 800 \$). De plus, des économies ont été réalisées sur le coût des services de télécommunications (11 400 \$).

**Avis sur le financement
politique 30 000 \$**

La diminution de 43,7 % sur le budget 2015-2016 provient d'une baisse des dépenses de publicité (18 000 \$) ainsi que d'un transfert de la dépense d'impression (10 000 \$) à l'élément 01.

Enquêtes et poursuites 119 400 \$

L'écart de 10,7 % s'explique par la rémunération affectée aux enquêteurs (169 000 \$) et les dépenses relatives aux services de sténographes (25 000 \$) moindres que prévu. Ces dépenses devaient être en hausse, dans une proportion équivalente aux écarts mentionnés ci-dessus, selon le budget établi pour 2015-2016, mais le tout ne s'est finalement pas avéré.

Par ailleurs, le recours à des services juridiques externes a été plus élevé que prévu (90 000 \$).

Autres projets et mandats (24 400 \$)

En 2015-2016, les dépenses de 24 400 \$ ont servi à :

- assurer la dépense des coûts résiduels des élections générales du 4 septembre 2012 (11 500 \$);
- assurer la dépense des coûts résiduels de l'élection partielle tenue le 9 mars 2015 dans la circonscription de Richelieu (12 900 \$).

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
• Élections municipales	(43 100)
• Élections scolaires	4 700
Amortissement	(32 500)
Élections générales du 7 avril 2014	(998 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les prochaines élections	(131 400)

Notes explicatives

Élections municipales (43 100 \$)

L'écart de 23,7 % provient des dépenses encourues sur le budget de rémunération du personnel occasionnel nécessaire pour le travail de vérification et de révision des rapports (97 300\$).

En contrepartie, les frais de déplacement liés aux enquêtes ont été moindres que prévu (68 000 \$).

Élections scolaires 4 700 \$

L'écart de 29,6 % provient d'économies réalisées sur le budget de rémunération du personnel nécessaire pour le travail de révision des rapports de dépenses électorales (6 200\$).

Amortissement (32 500 \$)

L'écart de 3,4 % est non significatif.

**Élections générales du
7 avril 2014 (998 000 \$)**

Cette dépense représente les coûts résiduels assumés au cours de l'exercice 2015-2016 pour les élections générales tenues le 7 avril 2014.

**Activités préparatoires et réapprovisionnement
du matériel électoral pour les
prochaines élections (131 400 \$)**

Cette dépense représente les coûts assumés au cours de l'exercice 2015-2016 pour la tenue des prochaines élections.

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016 et dépenses estimées au 31 mars 2016

Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
Activités électorales	
Élections partielles du 8 juin 2015 (Chauveau et Jean-Talon)	(1 087 100)
Élections partielles du 9 novembre 2015 (Beauce-Sud, Fabre, René-Lévesque et Saint-Henri-Sainte-Anne)	(2 082 100)
Élection partielle du 11 avril 2016 (Chicoutimi)	(180 000)
Total partiel	(4 268 300)
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	17 000
Appariement annuel aux partis politiques	175 000
Frais de vérification des partis politiques	2 500
Total partiel	194 500
TOTAL	(4 073 800)

Notes explicatives

Élections partielles du 8 juin 2015

(Chauveau et Jean-Talon) (1 087 100 \$)

Cette dépense représente le coût des élections partielles tenues le 8 juin 2015.

Élections partielles du 9 novembre 2015

(Beauce-Sud, Fabre, René-Lévesque et
Saint-Henri-Sainte-Anne) (2 082 100 \$)

Cette dépense représente le coût des élections partielles tenues le 9 novembre 2015.

Élection partielle du 11 avril 2016

(Chicoutimi) (180 000 \$)

Cette dépense représente l'estimation du coût, jusqu'au 31 mars 2016, de l'élection partielle qui se tiendra le 11 avril 2016.

Allocation annuelle aux partis politiques

17 000 \$

L'écart de 0,2 % est non significatif

Appariement annuel aux partis politiques

175 000 \$

L'écart de 14,6 % s'explique du fait que l'appariement versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la Loi électorale est lié aux revenus de contribution que recueillent les entités politiques et que les contributions ont été moins élevées qu'anticipé.

Frais de vérification des partis politiques

2 500 \$

Ce poste budgétaire correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, selon l'article 112 de la Loi électorale.

L'écart de 3,3 % est non significatif.

Section 2.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2015-2016
et dépenses estimées au 31 mars 2016

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écarts
Immobilisations	630 000
TOTAL	630 000

Notes explicatives	
Immobilisations	630 000 \$
Acquisitions :	
▪ Développement informatique	<u>370 000 \$</u>